

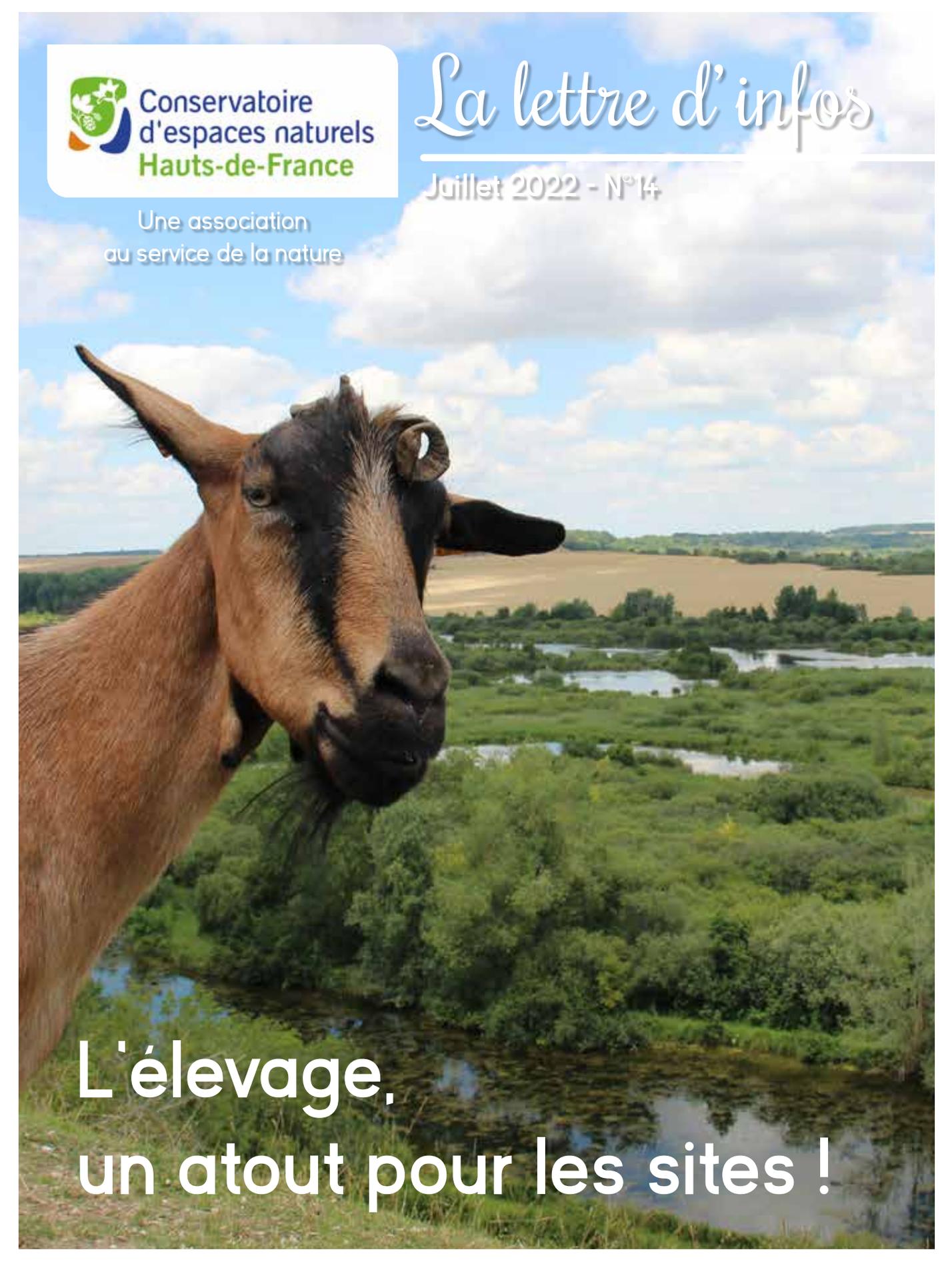


Conservatoire  
d'espaces naturels  
Hauts-de-France

Une association  
au service de la nature

# La lettre d'infos

Juillet 2022 - N°14



L'élevage,  
un atout pour les sites !

# L'élevage, un atout pour les sites !

---



Dans une Région où l'agriculture occupe près de 70% du territoire, les activités agricoles sont logiquement présentes sur un grand nombre de sites gérés par le Conservatoire : pâturage et fauche dans les prairies, marais et pelouses, mais aussi quelques champs cultivés, des vignes, des vergers ....

Une activité agricole est présente sur près de 3200 ha des 17670 ha gérés par l'association soit environ 20% des surfaces. C'est ainsi plus de 280 agriculteurs qui par leur travail contribuent à la préservation de ces espaces naturels, principalement par la fauche et le pâturage.

En Hauts-de-France, le Conservatoire a fait le choix de privilégier le partenariat avec des éleveurs locaux. Dans la majorité des cas, les terrains sont mis gratuitement à disposition des éleveurs dans le cadre d'un contrat de 1 à 5 ans, garantissant une exploitation compatible avec la préservation de la biodiversité. Les agriculteurs partenaires s'engagent à ne pas utiliser d'engrais ni de pesticides, à respecter des dates de fauche et pâturage encadrées.... Sur certains sites, les agriculteurs ne sont pas directement engagés avec le Conservatoire car ils sont déjà locataires en bail rural avec le propriétaire. Dans ce cas, ils sont sensibilisés aux enjeux écologiques du site et incités à prendre en compte la biodiversité dans leurs pratiques.

## **DES MILIEUX FAÇONNÉS PAR L'ÉLEVAGE**

Une large part des milieux « naturels » protégés par le Conservatoire des Hauts-de-France a une histoire fortement liée au pastoralisme. Les prairies, pelouses calcaires et une partie des marais qui constituent aujourd'hui les joyaux du patrimoine naturel de la Région ont en effet été façonnées par des centaines (voire millier dans certains cas) d'années de pastoralisme et d'usage agricole. Du Moyen-âge jusqu'aux années 1960/1970, les





*Fauche mécanique sur une prairie en moyenne Vallée de l'Oise (60)*

terrains les plus humides, pentus ou caillouteux, difficiles à cultiver étaient en effet réservés au pâturage, parfois collectif, des petits troupeaux des paysans locaux, ce qui a permis le maintien de milieux ouverts et la préservation des espèces qui les affectionnent.

La révolution agricole de l'après-guerre avec la spécialisation des exploitations, les agrandissements et la mécanisation, a provoqué un abandon d'une partie de ces pratiques d'élevage. Ces évolutions ont entraîné dans certains cas le drainage (l'assèchement) et la mise en culture d'une partie des prairies humides ou encore l'abandon et le reboisement des terrains non mécanisables (marais et pelouses).

Aujourd'hui, le maintien d'un élevage dit extensif, c'est-à-dire avec un nombre d'animaux limité sur une surface donnée, viable, mais aussi la remise en place d'activités agricoles sur des sites abandonnés est donc un enjeu majeur pour la conservation des milieux naturels ouverts dans la Région. Pour autant, l'équation n'est pas simple entre de nombreux sites sur lesquels l'élevage a

été abandonné depuis de nombreuses années et la baisse constante du nombre d'éleveurs. À titre d'exemple, sur 158 sites gérés ayant un objectif de préservation des pelouses sèches, moins de la moitié sont aujourd'hui pâturés par des éleveurs partenaires, les autres étant soit en partie boisés, soit dépourvus d'éleveurs intéressés.

Dans ce cadre, le Conservatoire a décidé d'amplifier son action sur l'agroécologie afin de trouver les leviers pour concilier le maintien de l'activité d'élevage et la préservation de la biodiversité. C'est pourquoi, en 2021, une étude a été réalisée afin de mieux connaître les usages agricoles sur les sites et le point de vue des éleveurs partenaires et de réfléchir aux pistes d'amélioration de ces partenariats.

## **QUEL PÂTURAGE SUR LES SITES ?**

Le pâturage représente le principal usage agricole sur les terrains du Conservatoire car il correspond bien aux usages historiques qui ont façonné ces milieux comme expliqué précédemment, le reste

étant surtout de la fauche. Ce pâturage est assez diversifié avec une majorité de bovins et d'ovins (principalement sur les milieux secs), mais aussi des chevaux et des ânes. Toutes les combinaisons de pâturage mixte sont possibles en associant tantôt chèvres et moutons, tantôt chevaux et vaches, etc. Chacune de ces espèces a ses spécificités et donc un impact différent sur la végétation (ânes et chèvres apprécient les arbustes, moutons et chevaux favorisent un milieu ras...). D'autres critères entrent également en ligne de compte. Les particularités de chaque race (leur rusticité, leur piétinement, leur capacité à valoriser des fourrages diversifiés...), mais aussi les objectifs et le fonctionnement propre à l'éleveur influencent aussi fortement la façon dont les animaux vont pâturer. Le « pilotage » du pâturage sur un site nécessite donc une adaptation au cas par cas et des ajustements réguliers. Il n'y a pas de recette toute faite ! Il convient à chaque fois de concilier les besoins des animaux aux objectifs de l'éleveur, sans oublier évidemment les objectifs écologiques.

Sur les 30 races bovines et ovines présentes sur les terrains du Conservatoire, le choix se porte sur des races rustiques adaptées aux conditions spécifiques des milieux naturels. Après avoir longtemps été pâturée par des vaches Aubrac, ce sont aujourd'hui des vaches d'Hérens, habituées aux conditions des alpages, qui profitent de la Réserve naturelle nationale des landes de Versigny. (cf. encadré).

## Des alpages jusqu'à Versigny (02) ...

Un nouveau tintement accueille les visiteurs de la Réserve naturelle nationale des Landes de Versigny (02) : la cloche d'une vache d'Hérens. Ces vaches brunes aux longues cornes ne viennent pas des alpages mais de l'élevage d'Alexandre Lecuyer, éleveur dans le nord de l'Aisne.

Pourquoi cette race ? « Je cherchais une race de vache à viande docile et rustique. C'est au hasard que j'ai connu l'Hérens, une vache à la qualité de viande hors du commun, puis après de multiples démarches, j'ai réussi à acheter quelques animaux. »

Son troupeau démarré avec seulement deux vaches et leurs deux génisses en 2015 lors de son installation atteint aujourd'hui 40 animaux, dont 13 pâturent le site.

Contacté par l'équipe du Conservatoire, l'éleveur a tout de suite accepté : « Contribuer à l'entretien d'une réserve naturelle, c'est un challenge et un projet sympa qui collent bien avec l'intérêt pour l'agro-écologie que je pratique sur mon exploitation ». Les animaux devraient rester jusque mi-septembre si l'accès à la nourriture le permet. « C'est l'état des veaux qui orientera leur retour au bercail. Pour les vaches, je ne suis pas inquiet, habituées aux alpages, elles devraient s'adapter facilement à la lande, elles reprendront du poids à l'automne ».

La viande de ce troupeau hors du commun est vendue dans une boucherie parisienne. Outre ses qualités gustatives, le boucher peut désormais promouvoir auprès de sa clientèle la Réserve naturelle dans laquelle les animaux ont grandi.

Une attention particulière est portée pour travailler au maximum avec des races locales, participant à la conservation de la biodiversité domestique. C'est pourquoi, grâce à un partenariat historique avec le Centre Régional de Ressource Génétique, plus de 20 éleveurs de races régionales font pâturer des sites du Conservatoire, principalement avec des vaches Rouge flamande et des moutons Boulonnais.

## LE POINT DE VUE DES ÉLEVEURS

140 éleveurs ont été enquêtés en 2021 et ont permis par leurs retours d'établir un état des lieux de nos partenariats. Tout d'abord, la place des terrains du Conservatoire dans le fonctionnement des exploitations partenaires : le résultat est assez hétérogène avec environ 50% des éleveurs pour qui ces surfaces sont importantes à indispensables pour le maintien de leur élevage alors que pour l'autre moitié, elles sont plus secondaires voire négligeables.

L'intérêt économique (surface à faible charge, souvent mise à disposition gratuitement) et la contribution fourragère, c'est-à-dire la nourriture pour le bétail, sont les arguments principaux de satisfaction. Les sites du Conservatoire permettent ainsi dans de nombreux cas de garantir l'autonomie fourragère des éleveurs et ce à un faible coût. Cela leur permet de rester autonome pour nourrir leur troupeau sans devoir acheter une trop grosse quantité d'aliments.



Troupeau de M. Lecuyer sur la Réserve naturelle des Landes de Versigny (02)



*Prairie fleurie située dans l'Avesnois (59)*

Cependant, la complexité de gestion liée aux milieux naturels (parasitisme, surveillance des animaux, abreuvement ...) et les contraintes fortes de cahiers des charges écologiques (date de fauche tardive et calendrier de pâturage complexe) sont des difficultés parfois importantes pour certains. Grâce à cette photographie, des pistes de travail sont identifiées pour les années à venir.

Au-delà des difficultés liées à la gestion agricole des sites, des questions se posent sur la pérennité des partenariats agricoles du Conservatoire face au départ en retraite prochain de nombreux éleveurs (plus de 40% des exploitants ont plus de 50 ans) et à la régression constante de l'élevage dans la Région. Dans certains secteurs et pour des petits sites isolés, il est de plus en plus difficile de trouver des éleveurs.

## **SE TOURNER VERS L'AVENIR**

L'expérience du Conservatoire sur de nombreux sites et les retours des éleveurs partenaires dans le cadre de l'étude démontrent la possibilité de concilier une activité d'élevage viable et la conservation des milieux naturels. Dans un contexte économique difficile pour l'élevage, cet équilibre « gagnant - gagnant » reste cependant fragile et nécessite un accompagnement et des adaptations. L'exemple de la famille Dreumont (cf encadré) montre toutefois que cela est bien possible et permet même d'espérer de futures installations.

Matthieu Franquin

## **Un partenariat qui dure et se transmet dans le Val de Sambre (59)**

C'est en 2005, au hasard d'une rencontre sur le terrain, que Jean Dreumont fait la connaissance du Conservatoire. L'association venait d'acheter des prairies abandonnées dans le secteur du Bois brun à Maroilles (59) et Jean a croisé des salariés qui cherchaient des informations sur l'histoire du site et un potentiel agriculteur pour remettre du pâturage sur ces parcelles. A l'époque, Jean élève déjà des bovins viande (Blanc bleu belge et Limousine) sur une surface tout en herbe d'environ 50 ha, qui s'est vue grignotée par l'extension de l'urbanisation.

Le partenariat s'est naturellement mis en place pour conforter l'autonomie fourragère de son exploitation, dans un objectif commun de restaurer le paysage bocager de la vallée où les peupleraies s'étaient développées depuis les années 80 mais aussi parce que : « Non, le Conservatoire ne voulait pas créer une « réserve d'écologos » mais bien maintenir les usages ! » .

Les cahiers des charges proposés différaient au final peu des pratiques de Jean qui s'est rapidement habitué aux « bandes refuges » dans les prairies de fauche. Aujourd'hui, les prairies du Conservatoire représentent un tiers de la SAU de l'exploitation et contribuent à sa pérennité. En effet début 2021, sa fille Nadège s'est installée avec lui et compte bien poursuivre l'exploitation familiale dans la même philosophie : la préservation du bocage grâce à l'élevage !